



(LIVRE BLANC)

IA ET MAINTIEN À DOMICILE : RÉALITÉ OU FICTION ?

D'après l'étude «Les apports de l'IA pour l'aide à domicile» réalisée par l'institut de sondages **VIAVOICE** auprès d'un échantillon de 1 000 Français, âgés de 18 ans et plus. Interviews effectuées en ligne du 19 au 25 novembre 2024.

01) Édito

Chantal Lebatard, présidente du fonds de dotation ABILITIS, et Stéphane Bridel, directeur général d'ABILITIS _____ 4

02) Pour intégrer l'IA, « nous devons comprendre notre rapport à la technologie et à l'innovation »

Point de vue de Jamal Mekhaemar, directeur technique et innovation de CORELIA _____ 6

03) Résultats et analyse de l'étude

«L'intelligence artificielle : une opportunité à condition de préserver l'humain» par Isabelle Hartvig, experte usagers engagée auprès des personnes âgées _____ 8

«L'intelligence artificielle : entre prévention et lien social» par Renaud Séguier, chercheur et professeur à CentraleSupélec _____ 10

«L'intelligence artificielle : une opportunité pour l'aide à domicile» par Julien Paynot, directeur général du Groupe Handéo _____ 12

«L'intelligence artificielle : un appui logistique pour le maintien à domicile» par Frank Nataf, expert en services à domicile et président de la Fédésap _____ 14

«L'intelligence artificielle : un levier pour repenser l'accompagnement des seniors» par Alexandre Petit, président du Gérontopôle Nouvelle-Aquitaine et président d'ALOGIA Groupe _____ 16

«Mieux comprendre l'IA pour en faire un allié face à la perte d'autonomie» par Sébastien Vermandel, responsable veille et conseil chez APF TechLab _____ 18

04) Conclusions et propositions du fonds de dotation ABILITIS _____ 20



Chantal LEBATARD

Présidente du fonds de dotation ABILITIS

Avec le vieillissement de la population, l'IA se pose en solution innovante pour y répondre

Le fonds de dotation Handicap & Société, devenu aujourd'hui ABILITIS, a vocation à soutenir et à accompagner, par voie de mécénat et d'appels à projets, les entreprises, les associations, ainsi que l'ensemble des acteurs de l'innovation, qui contribuent à l'inclusion dans la société des personnes vulnérables.

Avec le vieillissement de la population, la question du maintien de l'autonomie présente de nombreux défis, notamment en matière d'assistance aux personnes âgées. L'IA se pose alors comme une solution innovante pour y répondre.

Depuis 2022, en lançant notre appel à projets intitulé « Maintien à domicile, l'intelligence artificielle au service de l'autonomie », nous avons souhaité soutenir les projets les plus pertinents en matière de nouvelles technologies d'intelligence artificielle qui permettent l'accompagnement et l'amélioration de la vie de la personne à domicile, des aidants ou des professionnels.

Ce livre blanc est le deuxième volet de notre action. Nous souhaitons aujourd'hui dresser un **état des lieux de la perception de l'IA** dans le quotidien des personnes handicapées ou en perte d'autonomie et proposer des **pistes de réflexion et des solutions concrètes de mise en œuvre.**

LES LAURÉATS DE L'APPEL À PROJETS

- **CentraleSupélec** : développement d'Emobot, un petit robot utilisant l'IA pour détecter les risques de dépression, aujourd'hui déployé en Ehpad ou à domicile.

- **La Fondation pour la recherche médicale (FRM)** : optimisation d'une interface cerveau-machine (ICM) améliorant le retour sensoriel des prothèses commandées par le cerveau. Une innovation unique au monde.

- **FS EXPERT** : création de MARCEL, un miroir connecté qui affiche aux utilisateurs les informations transmises par les aidants, tout en collectant des indicateurs sur les troubles cognitifs qu'il envoie aux aidants afin d'en améliorer la prise en charge.

L'intelligence artificielle doit rester au service des personnes vulnérables



Stéphane BRIDEL
Directeur général d'ABILITIS

Conscients que l'intelligence artificielle représente une avancée technologique majeure qui offre des avantages et devient incontournable dans notre quotidien, elle soulève cependant de nombreux défis et interrogations, notamment face au vieillissement de la population.

L'intelligence artificielle n'est encore qu'aux prémices d'un monde nouveau où la personne humaine devra avoir toute sa place.

Nous avons souhaité, avec le soutien de la mutuelle Intégrance, du Groupe APICIL et de CORELIA, interroger les Français sur ce que pourrait, selon eux, apporter l'intelligence artificielle aux personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie qui souhaitent rester à domicile.

Ce livre blanc est ainsi composé d'un sondage, réalisé auprès d'un **panel de 1 000 Français**, et d'interviews d'experts, au profil varié, qui réagissent aux résultats et apportent leur point de vue.

Il est aussi l'occasion, pour ABILITIS, de **formuler des propositions concrètes à l'attention des pouvoirs publics** en s'appuyant sur le postulat que l'intelligence artificielle doit rester au service des personnes vulnérables en leur assurant une **amélioration de leur quotidien et de la sécurité**. Elle doit surtout garantir le respect de leur vie privée et être développée de manière **éthique et transparente**.

C'est grâce à la mobilisation des pouvoirs publics et à l'implication de l'ensemble des acteurs concernés que, demain, **l'intelligence artificielle sera un allié de choix pour le maintien à domicile** des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie.

Pour intégrer l'IA, notre rapport

63 %

des Français se sentent concernés par la question de la perte d'autonomie

30 %

des Français ont un proche en perte d'autonomie qui reste à son domicile

65 %

des Français souhaiteraient continuer à vivre à leur domicile tout en bénéficiant de services à la personne



Les Français craignent l'IA. Entre fascination et peur du déclassement, les sentiments sont véritablement partagés et à plus forte raison dans le cadre de la perte d'autonomie, pour laquelle près de 2/3 des Français sont concernés, de près ou de loin. Les résultats de l'étude « Les apports de l'IA pour l'aide à l'autonomie » dressent, en fin de compte, le portrait d'une France devant impérativement avancer mais qui doit dépasser ses croyances pour y parvenir.

Pourquoi l'IA suscite-t-elle autant d'appréhension alors qu'elle est censée apporter de nouvelles solutions pour les acteurs du médico-social ? Quels rapports la France entretient-elle avec la technologie, et, par extension, avec l'innovation ? Sommes-nous trop frileux dans l'appréhension d'une problématique mêlant technologie et condition humaine ?

L'urgence du vieillissement de la population

La perte d'autonomie, si elle ne concerne pas uniquement les personnes âgées, rejoint naturellement le sujet du vieillissement de la population, qui est un défi sociétal majeur. Et avec la **baisse de la natalité française**, la nécessité d'agir pour mieux prendre en compte cette réalité se fait de plus en plus pressante.

« nous devons comprendre à la technologie et à l'innovation »

De fait, l'amélioration de l'accompagnement de nos aînés fait l'objet d'un consensus clair. L'apport de l'IA pourrait, à ce titre, soulager les professionnels du maintien à domicile mais la crainte des Français est réelle. 57 % d'entre eux estiment que l'IA risque d'isoler davantage les personnes en situation de perte d'autonomie en diminuant leurs interactions sociales avec le personnel. Un paradoxe bloquant qui pourrait perdurer si rien n'est fait pour mieux définir le rôle de l'IA.

La peur de l'IA : entre méconnaissance et insuffisances structurelles

Peut-on empêcher la peur de la nouveauté et de l'incertitude associée ? Non, mais nous pouvons choisir notre façon d'agir et il n'y a pas de recette miracle, si ce n'est appliquer une maxime simple : **expliquer, c'est savoir**. Pour savoir, nous devons comprendre notre rapport à la technologie et à l'innovation. Au cœur de notre système éducatif, la stratégie nationale de l'IA peine à prendre en compte l'hétérogénéité des usages, des compétences disponibles pour l'intégrer, ainsi que les écarts de budget entre établissements. Et si on ajoute à cela les réticences liées aux enjeux éthiques et au changement de façon générale, son déploiement à grande échelle est donc freiné.

Dans un sens, ce que nous constatons à l'école semble faire écho au lien qu'entretient la France avec la recherche. Celle-ci ne bénéficie pas d'investissements suffisants, ce qui souligne un certain manque de considération de l'état comme des entreprises envers les besoins du secteur. In fine, il est difficile de promouvoir une France qui innove quand la recherche n'est pas une priorité.

Autre défi : **la communication**. Qu'elle soit institutionnelle ou médiatique, elle est actuel-

lement insuffisante puisque seulement 14 % des Français se sentent bien informés sur le sujet de l'IA. Surtout, nous sommes tributaires d'un imaginaire collectif qui repose en grande partie sur les œuvres de science-fiction, évoquant souvent l'IA dans un univers dystopique.

La France n'a pas la culture des « success stories »

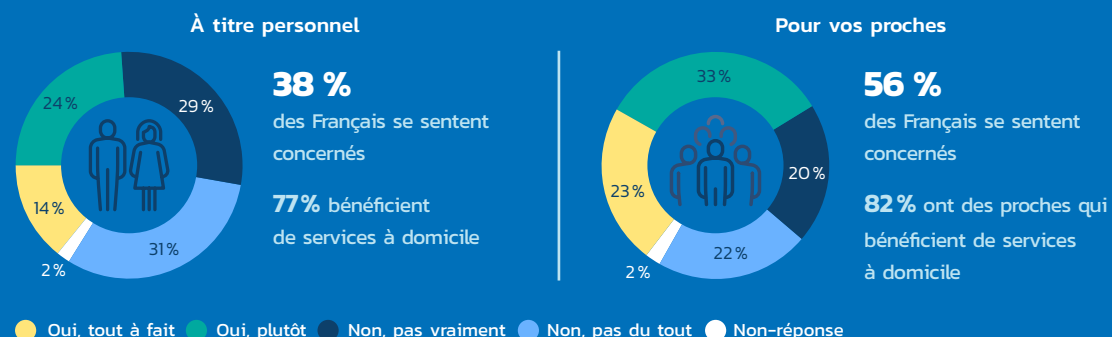
Alors que de nombreux pays, à l'image du Danemark ou de l'Allemagne, misent sur la coopération (entre pays et entre acteurs du secteur médico-social) pour développer davantage de cas d'usage de l'IA appliquée à la perte d'autonomie, la France n'encourage pas cette approche participative. Par conséquent, elle se prive en quelque sorte des « *success stories* » de l'IA qui peuvent émerger de ces collaborations. Plus globalement, cela traduit également un manque d'exemples probants pour réellement convaincre et rassurer les Français quant à leurs craintes.



Jamal MEKHAEMAR
Directeur technique
et innovation CORELIA

L'intelligence artificielle : une opportunité à condition de préserver l'humain

Vous sentez-vous concerné par la question de la perte d'autonomie ?

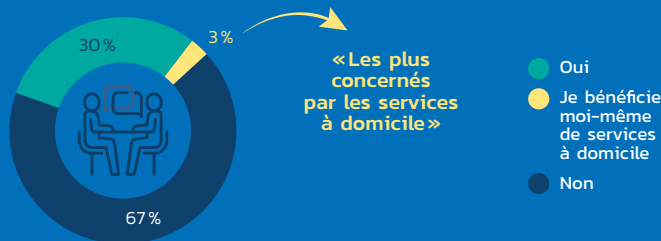


63 %

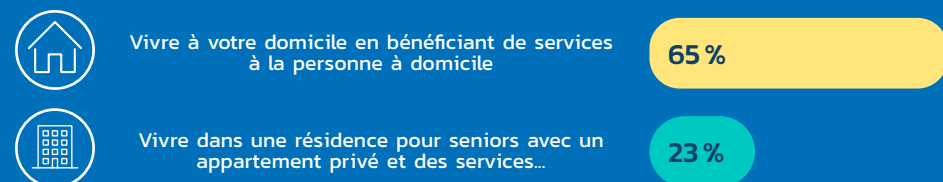
des Français se sentent concernés par la question de la perte d'autonomie, que ce soit à titre personnel ou pour leurs proches

Avez-vous dans votre famille des personnes en perte d'autonomie (handicap, vieillesse, maladie...) qui bénéficient de services à domicile ?

47 % se soucient du sujet de la perte d'autonomie pour leurs proches



Plus tard, si jamais vous perdiez votre autonomie, préféreriez-vous...



Avec près de 20 millions de personnes âgées prévues en France d'ici 2050, les Français se sentent concernés par la perte d'autonomie. La question de l'accompagnement des seniors est donc au cœur des enjeux sociétaux. Isabelle Hartvig, experte usagers engagée auprès des personnes âgées, partage son point de vue sur l'essor de l'intelligence artificielle et ses impacts potentiels.

Une société sans contact humain ne peut pas fonctionner.» Ce besoin d'équilibre se reflète aussi dans la perception des coûts : «L'aide humaine coûte cher, mais elle est essentielle. L'IA peut alléger certaines tâches, notamment pour les soignants qui doivent souvent manipuler des patients très lourds ou coordonner de multiples intervenants.»

Répondre aux défis quotidiens des personnes âgées

Pour cette dame de 87 ans, les défis sont multiples. Vieillir, c'est faire face à des problématiques concrètes comme la mobilité ou la préhension : «Se déplacer sans tomber ou attraper des objets devient un vrai problème. Des dispositifs intelligents, comme des assistants ou des alarmes, pourraient prévenir les chutes ou aider dans les gestes quotidiens». Mais elle met en garde : «Une IA au service de la surveillance, sans garde-fous, serait inquiétante. Pourtant, si elle sert à sécuriser les personnes à domicile, je suis favorable, à condition de définir des limites éthiques claires».

Changer notre vision sur l'IA

Pendant, Isabelle Hartvig reste critique face à la réception de ces technologies : «Le problème, c'est que l'IA est parfois perçue comme une contrainte, quelque chose qu'on subit. Il faut la rendre plus accessible, presque ludique. Pourquoi pas des jeux ou des campagnes de sensibilisation dédiées?».

En conclusion, Isabelle Hartvig appelle à un effort collectif : «L'IA est une opportunité, mais elle doit être comprise et acceptée. Des campagnes de sensibilisation claires, combinant intelligence artificielle et humaine, sont essentielles pour démystifier ce sujet. L'essentiel est de rester centré sur l'humain».

L'IA, une nécessité humaine

Au-delà des innovations, c'est la dimension humaine qui reste centrale. «Aujourd'hui, en France, il y a seulement 6 accompagnants pour 10 personnes âgées, contre 12 pour 10 dans les pays scandinaves. Cette pénurie de main-d'œuvre montre que l'IA doit être un complément, pas un substitut.

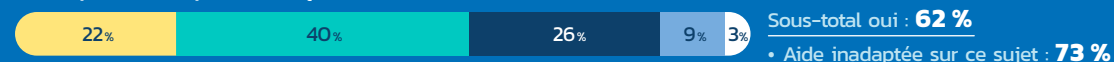


Isabelle Hartvig
Experte usagers engagée auprès des personnes âgées

L'intelligence artificielle : entre prévention et lien social

Avez-vous des craintes concernant le niveau d'aide dont bénéficient vos proches en perte d'autonomie qui vivent à domicile avec des services à la personne ?

Sur le plan moral/psychologique



Sur le plan humain



● Oui, tout à fait ● Oui, plutôt ● Non, pas vraiment ● Non, pas du tout ● Non-réponse

Base : ceux dont des proches bénéficient de services à domicile (304 personnes).

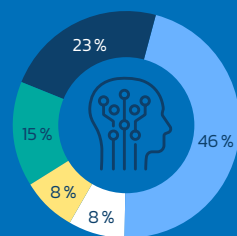
Pensez-vous que vos proches en perte d'autonomie qui vivent à domicile avec des services à la personne souffrent de solitude ?



Base : ceux dont des proches bénéficient de services à domicile (304 personnes).

Sur la tâche suivante, concernant des personnes en perte d'autonomie bénéficiant de services à la personne à domicile, pensez-vous que l'intelligence artificielle pourrait...

- Mieux faire qu'un être humain
- Faire aussi bien qu'un être humain
- Remplacer un humain mais pas de manière aussi efficace
- Ne pourrait pas remplacer un être humain
- Non-réponse

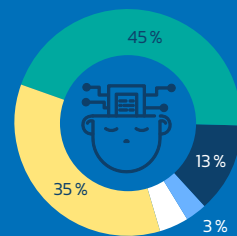


Le fait de veiller à l'état de santé mentale des personnes en perte d'autonomie

Voici une affirmation concernant l'intelligence artificielle. Merci d'indiquer si vous êtes d'accord. L'intelligence artificielle...

... menace de réduire les interactions humaines

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout
- Non-réponse



• Moins de 35 ans : **75 %** (oui)

80 % des Français estiment que l'IA menace de réduire les interactions sociales, tandis que seulement 7 % pensent qu'elle peut les renforcer. Pour Renaud Séguier, chercheur et professeur à CentraleSupélec, ces perceptions démontrent un manque d'informations et une crainte légitime. Cependant, selon lui, l'IA peut devenir un outil pour améliorer le lien social, à condition qu'elle soit bien encadrée et bien expliquée.

Créer du lien grâce à l'IA : une solution concrète

«À CentraleSupélec, nous avons développé une technologie qui, loin de couper les relations humaines, les stimule. Elle fonctionne comme un système d'alerte pour les proches et les aidants. Par exemple, si l'outil détecte une baisse d'humeur persistante chez une personne en Ehpad, il peut alerter un proche vivant à 250km. Cela l'encourage à appeler ou à planifier une visite.»

Ce dispositif a été testé avec succès dans plusieurs établissements, en collaboration avec ABILITIS. «Les résultats montrent que les soignants s'en emparent pour mieux suivre leurs patients, ce qui évite des accidents et améliore le lien social. L'IA devient ici un outil préventif, visant à enrayer des spirales comme la dépression et, à terme, à repousser l'entrée dans des structures médicalisées.»

Réglementations : un enjeu clé pour renforcer la confiance

La confidentialité des données est une préoccupation majeure pour 79 % des Français.

« Pour répondre à cette attente, nous devons aller plus loin en instaurant des organismes indépendants capables de vérifier les systèmes. Comme en *open source*, cela permettrait de garantir qu'aucune donnée sensible n'est exploitée à des fins commerciales. Ce cadre est essentiel pour restaurer la confiance car, aujourd'hui, des entreprises comme Facebook ou certains géants de la *tech* abusent de la monétisation des données.»

Vers des évolutions futures : IA et robotique pour briser la solitude

Pour Renaud Séguier, l'avenir de l'IA réside dans sa capacité à prévenir l'isolement : «L'émergence de robots compagnons est une piste prometteuse. Ils pourront détecter des baisses de moral, proposer des activités ou même appeler des proches en cas de besoin. Certaines personnes préfèrent discuter avec un robot que rester seules. Ce n'est pas l'IA qui crée la solitude, mais elle peut la combattre.»

Il conclut : «L'IA n'est pas une solution parfaite, mais elle peut sauver des vies, éviter des dépressions et renforcer les liens. À condition d'être utilisée avec rigueur et dans le respect des personnes, elle deviendra un outil indispensable dans l'accompagnement des plus fragiles.»

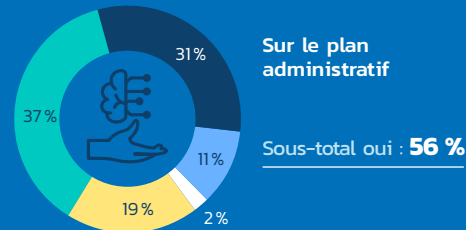


Renaud Séguier
Chercheur et professeur à CentraleSupélec

L'intelligence artificielle : une opportunité pour l'aide à domicile

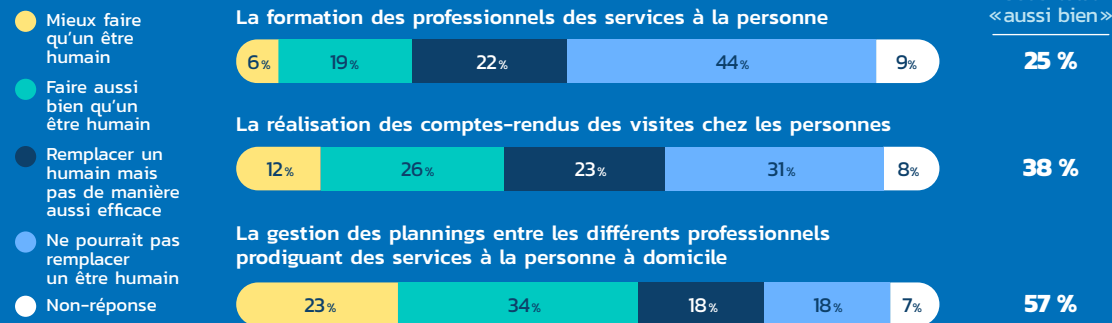
Avez-vous des craintes concernant le niveau d'aide dont bénéficient vos proches en perte d'autonomie qui vivent à domicile avec des services à la personne ?

- Oui, tout à fait
- Oui, plutôt
- Non, pas vraiment
- Non, pas du tout
- Non-réponse



Base : ceux dont des proches bénéficient de services à domicile (304 personnes).

Sur les différentes tâches suivantes, concernant des personnes en perte d'autonomie bénéficiant de services à la personne à domicile, pensez-vous que l'intelligence artificielle pourrait...



Voici différentes affirmations concernant l'intelligence artificielle. Pour chacune d'entre elles, merci d'indiquer si vous êtes d'accord. L'intelligence artificielle...



Avec 61% des sondés peu enthousiastes et 65% peu confiants envers l'intelligence artificielle, la méfiance vis-à-vis de cette technologie est claire. Julien Paynot directeur général du Groupe Handéo, analyse les enjeux et les opportunités de l'IA dans l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.

d'un repas, par exemple. Préserver la dimension humaine est primordial.

Dédiaboliser l'IA grâce à la transparence

Les chiffres de l'étude révèlent des représentations négatives : « Beaucoup imaginent une IA qui remplacerait l'humain ou prendrait des décisions irréversibles. Pourtant, l'IA est un outil, pas une menace. Elle doit être présentée comme une opportunité ».

« L'IA est là, la question est comment l'utiliser »

« L'absence de lien social inquiète, et c'est légitime. Beaucoup des personnes accompagnées redoutent que l'IA ou les robots remplacent le contact humain. Mais l'IA est déjà là, et la question n'est plus si nous devons l'adopter, mais comment l'utiliser efficacement. »

Pour cela, il prône une pédagogie fondée sur la transparence : « Les communautés de philosophes et de juristes doivent aider à poser des limites éthiques claires. Ces digues sont essentielles pour rassurer. Des outils comme des logiciels ou des tablettes, couplés à des interventions humaines, peuvent aider à familiariser usagers et professionnels ».

Pour lui, l'IA peut déléguer des tâches à faible valeur ajoutée : « Prenons l'exemple des plannings. Les responsables de secteur, au lieu de gérer des emplois du temps complexes, pourraient se concentrer sur le lien humain. Une IA peut les soulager rapidement en automatisant ces tâches ».

Enfin, il appelle à une communication positive : « Trop souvent, on parle des dangers de l'IA. Il faut montrer la façon dont elle libère du temps et améliore les services. Des campagnes illustrant des exemples concrets peuvent transformer les perceptions ».

Recrutement et turnover : des défis majeurs

Face à une crise de recrutement, l'IA pourrait être un levier : « Nos métiers souffrent d'un manque de reconnaissance sociale. Avec un turnover élevé, nous passons beaucoup de temps à recruter. L'IA peut nous aider, comme dans d'autres secteurs, en automatisant certaines étapes du recrutement ».

Le mot de la fin : « L'IA est une opportunité, mais elle doit compléter l'humain, pas le remplacer, pour mieux accompagner les plus fragiles ».

Cependant, il alerte : « Une IA ne remplacera jamais la subtilité des interactions humaines, en particulier la complicité qui existe entre l'aidant et l'aidé au moment



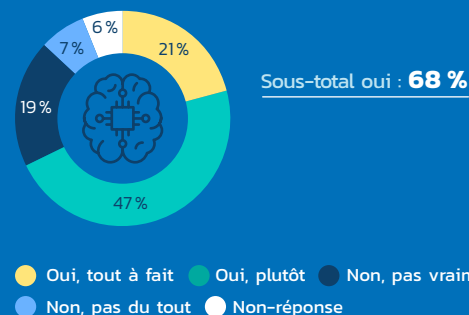
Julien Paynot
Directeur général
du Groupe Handéo

L'intelligence artificielle : un appui logistique pour

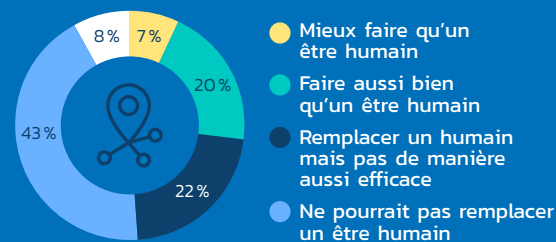
le maintien à domicile

Voici une affirmation concernant l'intelligence artificielle. Merci d'indiquer si vous êtes d'accord. L'intelligence artificielle...

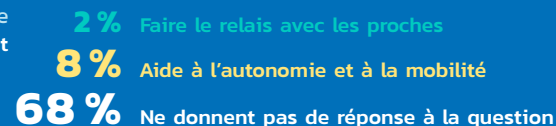
... permet de faire des choses extraordinaires



Sur la tâche suivante, concernant des personnes en perte d'autonomie bénéficiant de services à la personne à domicile, pensez-vous que l'intelligence artificielle pourrait aider les personnes en perte de mobilité à se déplacer pour leurs trajets quotidiens ?



Sur les questions liées à l'âge, la perte d'autonomie et le handicap, quelles nouvelles solutions pourraient apporter l'intelligence artificielle ?

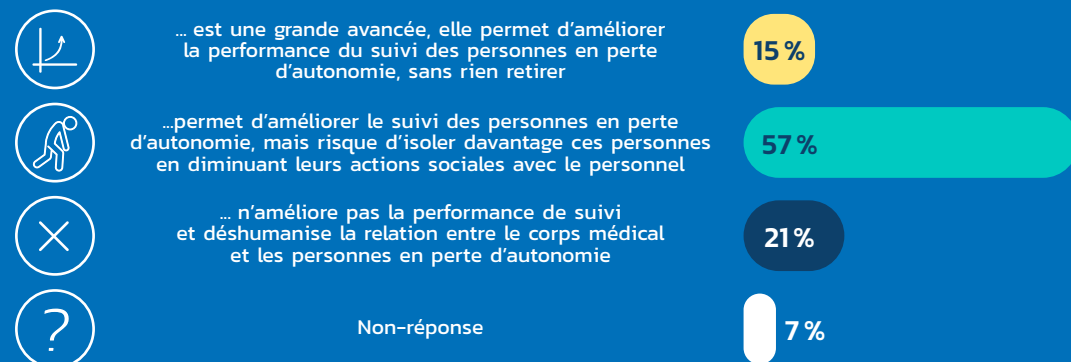


Question ouverte – réponses spontanées

Dans le domaine de la santé et de l'aide aux personnes en perte d'autonomie, de laquelle des opinions suivantes vous sentez-vous le plus proche ?

Question ouverte – réponses spontanées

L'intelligence artificielle...



Si 80 % des Français estiment que l'IA menace les interactions sociales, doit-on pour autant tirer un trait sur son potentiel dans le cadre du maintien à domicile et de la lutte contre le sentiment de solitude ?

Pour Frank Nataf, expert en services à domicile et président de la Fédésap⁽¹⁾, l'IA n'est pas une solution miracle mais elle pourrait décharger les professionnels du secteur de tâches répétitives pour mieux renforcer le lien social avec les bénéficiaires.

Un outil en aide aux fonctions support

« Dans nos métiers, l'IA représenterait davantage une aide logistique », explique Frank Nataf. Dans les structures d'aide à domicile où la majorité des effectifs sont auxiliaires de vie, la gestion des plannings par les fonctions support peut être complexe. « L'IA pourrait optimiser ces tâches pour que les équipes support se concentrent sur le suivi des personnes en perte d'autonomie, qu'il s'agisse de prendre des nouvelles ou de surveiller leurs constantes de santé. »

Elle pourrait également mieux soutenir les auxiliaires de vie sur le terrain en proposant de prioriser et de simplifier certaines tâches. « Gagner du temps sur ces aspects libérerait de l'espace pour approfondir le lien humain. »

L'IA, un enjeu de pédagogie et de transparence

Pour l'heure, les cas d'usage de l'IA appliqués directement au lien social sont insuffisants pour véritablement légitimer cette technologie. « On pourrait éventuellement utiliser l'IA afin de développer un outil de *matching* pour les personnes en perte d'autonomie mais,

dans tous les cas, les sociétés de services à domicile comme leurs bénéficiaires doivent disposer de preuves tangibles de son efficacité pour en comprendre les bénéfices réels », insiste Frank Nataf.

Mieux communiquer sur ce type de technologie apparaît donc essentiel tout en étant également patient quant à l'expression de son plein potentiel dans les années à venir. « Plutôt que de multiplier les lois contraignantes, il faudrait un cadre éthique et déontologique global pour réguler l'innovation et non la brimer. »

Mieux comprendre les métiers des services à la personne

Aujourd'hui, 72% des proches de personnes en situation de perte d'autonomie et bénéficiant de services à la personne estiment que ces dernières souffrent de solitude. « Cela montre que, malgré les efforts des auxiliaires de vie pour maintenir un lien social, leur rôle est encore perçu comme étant utilitaire », regrette Frank Nataf. Dans un sens, la question de l'implémentation de l'IA dans ce type de contexte est étroitement liée à la façon dont ces métiers sont valorisés. Plus la société comprendra leur importance, plus il sera aisé de trouver des cas d'usage ciblés et efficaces de l'IA pour lutter contre le sentiment de solitude.



Frank Nataf
Expert en services à domicile et président de la Fédésap

(1) Fédération des services à la personne et de proximité.

L'intelligence artificielle : un levier pour repenser

Sur les différentes tâches suivantes, concernant des personnes en perte d'autonomie bénéficiant de services à la personne à domicile, pensez-vous que l'intelligence artificielle... **pourrait mieux faire qu'un être humain/faire aussi bien qu'un être humain/remplacer un humain mais pas de manière aussi efficace/ne pourrait pas remplacer un être humain...**

La réalisation des mesures de santé (poids, tension) pour surveiller la santé des personnes en perte d'autonomie

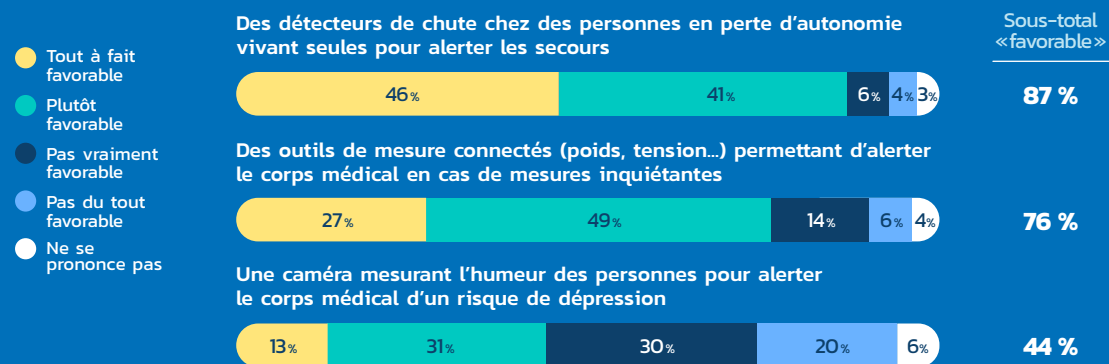
48%

considèrent que l'IA pourrait faire aussi bien qu'un humain

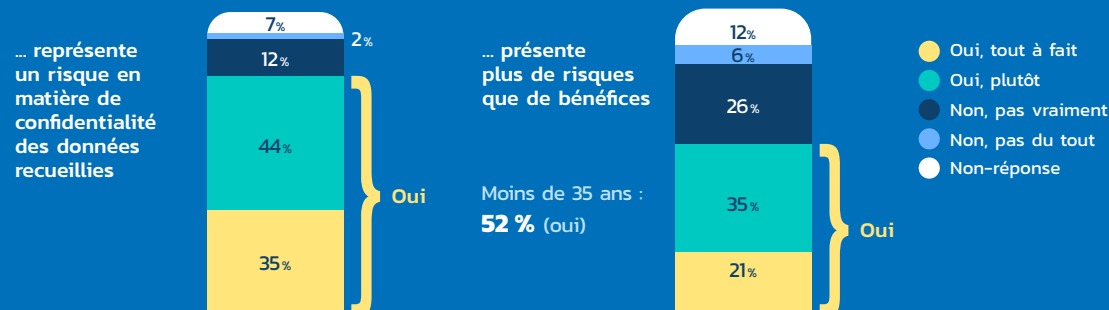
Le fait d'alerter en cas d'accident de santé (chute à domicile ou dans une chambre)

58%

Voici différents usages potentiels de l'intelligence artificielle dans le domaine de la santé. Pour chacun d'entre eux, merci d'indiquer si vous y êtes favorable.



Voici différentes affirmations concernant l'intelligence artificielle. Pour chacune d'entre elles, merci d'indiquer si vous êtes d'accord. L'intelligence artificielle...



l'accompagnement des seniors

Avec 47 % des Français qui se sentent dépassés par l'intelligence artificielle, la perception de cette technologie reste nuancée. Pourtant, pour Alexandre Petit, président d'ALOGIA Groupe, l'IA représente une opportunité sans précédent pour améliorer les parcours d'accompagnement et pour répondre aux enjeux sociaux du vieillissement.

L'IA, un outil prédictif pour mieux cibler les besoins

« L'IA est un véritable *game changer*, notamment dans la prédiction. Elle intervient dès le début de la chaîne en analysant les données pour identifier les profils les plus à risque et les besoins prioritaires. Derrière l'étiquette "seniors", il y a des réalités diverses : logement, environnement familial, trajectoire de santé. L'enjeu est de personnaliser nos interventions pour chaque individu », explique Alexandre Petit.

Grâce à une technologie basée sur le croisement de données, son organisation réalise des bilans complets pour déterminer les besoins spécifiques des usagers et mettre en place des solutions adaptées. « Avec des objets connectés comme des montres ou des capteurs couplés à des algorithmes prédictifs, l'IA peut analyser des comportements quotidiens et, à partir de données historiques, anticiper les risques. Cette capacité à prévenir des situations critiques est une révolution pour notre secteur. »

Un impact social majeur pour accompagner le vieillissement

Le vieillissement de la population est un défi sociétal de grande ampleur. « Si l'IA peut permettre à ces personnes de bien vieillir et d'être accompagnées de manière juste et efficace, elle devient une opportunité majeure. Plutôt que d'en avoir peur, il faut concentrer nos efforts pour en exploiter pleinement le potentiel. »

Il est crucial de recentrer l'usage de l'IA sur des domaines où elle génère un bénéfice social : « Les diagnostics médicaux, la prévention des risques ou encore l'optimisation des services d'aide à domicile sont autant d'applications où l'IA peut faire la différence. Elle nous aide également à répondre à des problématiques de recrutement et d'accompagnement humain, deux enjeux critiques dans notre secteur. »

Former et sensibiliser pour dépasser les craintes

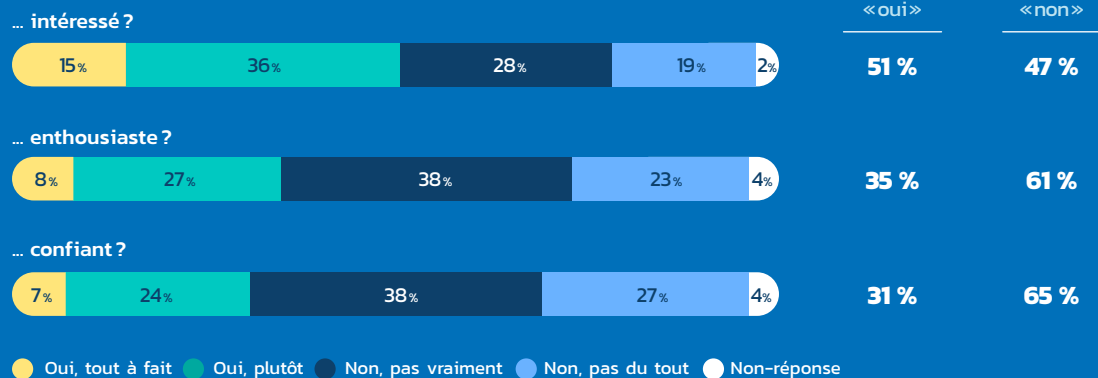
« Pour dédramatiser l'IA, il faut être transparent sur ce qu'elle fait et la façon dont elle fonctionne. Tout peut s'expliquer avec des mots simples. La pédagogie est essentielle : former les usagers et les professionnels, intégrer des produits dotés d'IA tout en clarifiant leur périmètre d'utilisation et montrer des exemples concrets de succès. »



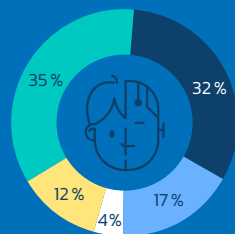
Alexandre Petit
Président du Gérotopôle Nouvelle-Aquitaine et président d'ALOGIA Groupe

Mieux comprendre l'IA pour en faire un allié face à la perte d'autonomie

Lorsque vous entendez parler d'intelligence artificielle, êtes-vous plutôt...



Lorsque vous entendez parler d'intelligence artificielle, êtes-vous plutôt dépassé ?

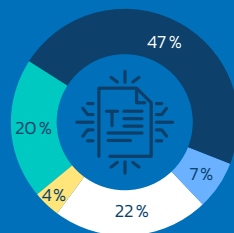
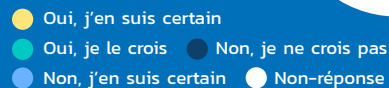


- Sous-total oui : 47 %**
- Femmes : **51 %**
 - 35 ans et plus : **49 %**
- Sous-total non : 49 %**
- Hommes : **55 %**
 - Moins de 35 ans : **57 %**

À votre avis, existe-t-il un texte de loi pour encadrer ce qui peut être fait par l'intelligence artificielle ?

Sous-total oui : **24 %**

Sous-total non : **54 %**



Avez-vous le sentiment d'être suffisamment informé pour évaluer les impacts potentiels de l'intelligence artificielle sur le plan éthique ?

Bien informés mais auraient besoins d'informations

• Hommes : **33 %**

Suffisamment informés

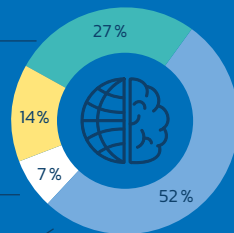
• Moins de 35 ans : **19 %**

Non-réponse

Pas suffisamment informés

• Femmes : **58 %**

• 35 ans et plus : **57 %**



Face aux défis de la perte d'autonomie, l'usage de l'IA offre des perspectives intéressantes pour les professionnels du secteur mais sa méconnaissance par les Français reste l'un des principaux obstacles à son adoption. Pour Sébastien Vermandel, responsable veille et conseil chez APF TechLab, il y a un besoin urgent de pédagogie pour profiter du plein potentiel de l'IA.

Un décalage entre perceptions et réalité

Au regard des résultats de l'étude, « beaucoup de Français n'ont pas encore les clés de lecture nécessaires pour comprendre les véritables possibilités de l'IA en lien avec la perte d'autonomie », avance Sébastien Vermandel. Cette forme de méconnaissance conduit près de 54 % des Français à penser qu'il n'y a, aujourd'hui, pas de textes de loi encadrant cette technologie alors que l'IA Act est entré en vigueur en 2024.

Le manque de visibilité sur le sujet combiné à un « imaginaire souvent négatif vis-à-vis de l'IA » produit une vision fondée sur la peur et la défiance, qu'il est essentiel de déconstruire. Et à plus forte raison dans le cadre de la perte d'autonomie, où la dimension humaine est centrale. « Seul un immense travail de pédagogie pourra lever les doutes et les fantasmes et promouvoir un autre discours sur l'IA : moins alarmiste et plus optimiste », ajoute notre expert.

Des applications concrètes pour le maintien à domicile

L'objectif n'est pas de présenter l'IA telle une solution miracle mais de simplement mieux valoriser ses cas d'usage dans le médico-social. « Dans le cadre de la prise de médicaments pour des maladies comme le cancer, l'utilisation de *chatbot* a, par exemple, permis une meilleure adhésion au traitement et ce, sans intervention humaine. » Et l'IA aide aussi à détecter des signaux faibles sur la santé mentale ou physique des personnes, renforçant la prévention.

Cadre éthique et confidentialité des données : des enjeux majeurs

Cette confiance est étroitement corrélée à la création d'un cadre éthique autour de l'IA et d'une démarche claire sur la confidentialité des données. Et celle-ci « ne dépend pas du fournisseur d'IA mais bien de celui qui l'utilise », rappelle notre expert. Une responsabilité importante qui devra être prise au sérieux par les acteurs du médico-social pour favoriser l'adhésion à l'IA.



Sébastien Vermandel

Responsable veille et conseil chez APF TechLab

Les conclusions de l'étude

1. Des technologies disponibles

- **Robotique** : assistance pour les tâches quotidiennes
- **Domotique** : automatisation des équipements domestiques
- **Médecine prédictive** : identification précoce des risques de santé
- **Télésurveillance** : suivi à distance des indicateurs de santé

2. Des bénéfices potentiels

- Autonomie accrue
- Amélioration de la sécurité
- Optimisation des soins

3. Des freins

- Risque de surveillance ou de déshumanisation
- Fracture numérique
- Protection des données personnelles
- Coût élevé des solutions

Les propositions du fonds de dotation ABILITIS

Face aux défis liés au handicap et à la perte d'autonomie, ABILITIS propose des mesures pour mieux appréhender la transition numérique dans le cadre du maintien à domicile. L'objectif : transformer l'IA en un levier stratégique national, à la fois accessible et éthique, qui répond aux besoins des plus vulnérables.

1) Donner une place de choix au handicap et à la perte d'autonomie dans la stratégie nationale pour l'IA

Le fonds de dotation ABILITIS propose un **appel à projets axé sur le handicap et la perte d'autonomie**, similaire à celui lancé pour le secteur culturel. Il suggère également la création d'un fonds public pour financer les initiatives liées à l'IA et au maintien à domicile des personnes vulnérables.

Enfin, ABILITIS recommande la mise en place d'une **gouvernance interministérielle dédiée à l'IA** pour coordonner durablement les dispositifs nécessaires.

2) Sensibiliser et former le public

ABILITIS milite pour :

- **démystifier l'IA** et réduire ainsi les craintes et les réticences du grand public ;
- **favoriser une culture** d'acceptation des nouvelles technologies ;
- **développer les compétences** nécessaires pour une utilisation efficace de l'IA.

ABILITIS propose de **mettre en place des programmes éducatifs labellisés par l'État**, intégrés au cadre scolaire. Cette formation devra se poursuivre en entreprises dans **le cadre d'un accord national interprofessionnel**.

Ce dispositif sera complété **par la diffusion de campagnes nationales de sensibilisation** pour informer le grand public sur les avantages et les risques de l'IA, avec un accent mis sur la protection des données et la transparence. Les programmes et les campagnes devront être accessibles aux personnes vulnérables.

Enfin, des **modules spécifiques** devront intégrer les formations des professionnels de santé et médico-sociaux.

3) Encourager l'usage éthique de l'IA

Il est indispensable **d'assurer la protection et la gestion des données personnelles des utilisateurs**. Avec l'entrée en application de l'IA Act le 2 août 2026, la France devra **adapter ses règles pour protéger ses citoyens tout en encourageant l'innovation**.

Un cadre réglementaire devra être défini pour répondre aux nouveaux usages de l'IA, **maintenir une supervision humaine sur les décisions critiques et prévenir erreurs et abus**.

Ce cadre devra être **clair, accessible et largement diffusé**.

4) Lutter contre la fracture numérique des personnes vulnérables

La fracture numérique limite l'accès aux droits et aux soins, fragilisant davantage les personnes vulnérables.

Le fonds de dotation ABILITIS propose de...

- **Rendre les services publics en ligne accessibles aux personnes en situation de fragilité**, avec des alternatives non numériques et un soutien pour faciliter l'utilisation des services en ligne.
- **Faciliter l'accès à l'équipement informatique et à Internet pour les populations défavorisées** via : des subventions, des prêts à taux réduit, des programmes de recyclage d'équipements.

Enfin, **mettre en place des services d'accompagnement personnalisé** pour aider les personnes vulnérables à acquérir les compétences numériques nécessaires.

5) Innover, évaluer et concevoir des solutions inclusives

Le fonds de dotation ABILITIS propose de **créer dans chaque région une « maison et/ou plateforme de l'intelligence artificielle »** rassemblant tous les acteurs liés à l'accompagnement des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie, sur le modèle de la Maison intelligente de Blagnac.

L'objectif : recenser les bonnes pratiques, tester et évaluer les dispositifs innovants en IA pour le maintien à domicile, stimuler l'innovation via un incubateur, produire un **reporting** sur les dynamiques, les inégalités territoriales et les besoins financiers. Les utilisateurs participeraient dès la conception et testeraient les produits.

Un suivi des innovations dans les pays touchés par le vieillissement permettrait d'anticiper les besoins futurs des utilisateurs.

6) Développer des solutions hybrides

Le fonds de dotation ABILITIS propose **d'associer l'IA à une présence humaine** afin de maximiser ses avantages tout en réduisant les risques d'isolement social et de perte d'autonomie.

L'automatisation des tâches répétitives permettrait aux professionnels de santé de se concentrer sur les interactions humaines essentielles au bien-être psychologique. L'IA pourrait également **renforcer la prévention avec des outils connectés** comme des détecteurs de chute ou des capteurs de santé en temps réel, alertant les soignants en cas d'anomalie.

Cette approche hybride créerait un environnement de soins plus humain, sécurisé et efficace, répondant aux besoins des personnes en perte d'autonomie tout en soutenant les professionnels de santé.

Ce livre blanc a été réalisé avec le soutien de la mutuelle Intégrance, du Groupe APICIL et de CORELIA.



ABILITIS Régi par la loi n°2008-776 du 4 août 2008

Déclaré à la Préfecture de Paris sous le numéro 20100046 (J.O DU 13/11/2010)
dont le siège est situé au 51 rue Paul Meurice – CS51111 – 75970 Paris Cedex 20.

Crédits photo : Shutterstock

Ce document est imprimé par Imprimerie Centrale de Lens,
Parc d'activités « Les Oiseaux », rue des Colibris – CS 10078 – 62300 Lens.

Février 2025

LaSuite – andCo

ABILITIS (INITIATEUR
DES POSSIBLES
FONDS DE DOTATION AU SERVICE DE L'AUTONOMIE ET DE LA CITOYENNETÉ

51 rue Paul Meurice
CS 51 111
75 970 Paris CEDEX 20

Tél. : 01 44 92 58 10

